

Séance du 7 mars 2026

Le sept mars deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 09
Nombre de conseillers municipaux présents : 07
Nombre de conseillers municipaux votants : 07
Nombre de conseillers municipaux pour : 07
Date de la convocation : 26 février 2026
Résultat du vote : adoptée

Présents : Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES, Martine JOLIVET, Marie-José VIVIEN, Dominique TARDY.

Absent excusé : Yvette LACIPIERE, Thierry DEMARS.

Madame Martine JOLIVET a été élu secrétaire.

Objet : Convention de financement Commune de CIRON

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les travaux de reprofilage, d'enrobé et de rechargement de la VC n°7 – Bois de Lafé, une partie du chemin est mitoyen avec notre commune.


Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention de financement
- Autorise Mr le Maire à signer la convention de financement entre la commune de CIRON et la commune d'OULCHES.

Président de séance,
Claude MERIOT



Secrétaire de séance
JOLIVET Martine



Accusé de réception en préfecture
036-213601487-20260306-DE-004-2026-DE
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026

